

La justice ethnoculturelle entre universalisme et relativisme moraux :
Le cas du lévirat.

Donald Ipperciel*, Paulin Mulatris**

Résumé : Est-il possible de maintenir la teneur universelle de l'expérience morale et juridique tout en respectant la pluralité des situations éthiques et des contextes culturels? À travers l'analyse d'une pratique sociale africaine, en l'occurrence le lévirat, cet article examine dans quelle mesure la pluralité des situations éthiques et des contextes culturels n'exclut pas la teneur universelle de l'expérience morale et juridique. La possibilité de traverser les frontières ethniques, dans le cas d'un mariage exogame qui fondamentalement recèle une dimension interculturelle, semble indiquer que le particularisme du contexte culturel n'est pas en soi une limite à l'autonomie du moi et aux attributs qui fournissent un ancrage à la teneur universelle de l'expérience morale et juridique.

**Donald Ipperciel est professeur titulaire et principal au Collège universitaire Glendon, Université York. Il est spécialiste de philosophie allemande, de philosophie politique et des théories du nationalisme.*

***Paulin Mulatris enseigne la sociologie et la philosophie au Campus Saint-Jean de l'Université de l'Alberta où il est professeur titulaire et chef de la section Arts.*